

Odontología 20.1 Règles de facturation et de remboursement des actes dentaires (CCAM)



Reglas de facturación y reembolsos de los actos dentales (CCAM)

<https://app.colanguage.com/es/frances/dialogos/facturacion-et-reimbursement>

1. Mira el vídeo y responde a las preguntas relacionadas.

Vídeo: https://www.youtube.com/watch?v=02EflyPW_aI&start=98&end=243

CCAM	(CCAM)	Phase non chirurgicale	(Fase no quirúrgica)
Bien cadrer	(Bien encuadrar)	Phase chirurgicale	(Fase quirúrgica)
Prise en charge	(Atención)	Maintenance à long terme	(Mantenimiento a largo plazo)
Affection de longue durée	(Enfermedad de larga duración)	Traitemen immunomodulateur	(Tratamiento inmunomodulador)
ALD	(ALD)	Coordination avec le médecin traitant	(Coordinación con el médico de cabecera)
Soins parodontaux	(Cuidados periodontales)	Maladies parodontales	(Enfermedades periodontales)
Soins couverts par la Sécurité sociale	(Atenciones cubiertas por la Seguridad Social)	Maladies systémiques inflammatoires	(Enfermedades sistémicas inflamatorias)
Sécurité sociale	(Seguridad Social)	Traitemen parodontal	(Tratamiento periodontal)
Remboursements	(Reembolsos)	Récidive d'événements cardiovasculaires	(Recaída de eventos cardiovasculares)
Recommandations européennes	(Recomendaciones europeas)	Infarctus	(Infarto)
Stade de la maladie	(Estadio de la enfermedad)	AVC	(Ictus)
Gestes techniques	(Gestos técnicos)	Maladies chroniques	(Enfermedades crónicas)
Accompagnement du patient	(Acompañamiento del paciente)		

1. Quels patients bénéficient de spécificités de prise en charge pour les soins parodontaux ?
 - a. Les enfants uniquement
 - b. Tous les patients sans distinction
 - c. Les patients en bonne santé générale
 - d. Les patients diabétiques en affection de longue durée
2. Comment les soins parodontaux sont-ils pris en charge dans ce contexte ?
 - a. Par un remboursement intégral de la Sécurité sociale sans codage
 - b. Sans code officiel, seulement par facture
 - c. Par un seul code commun à tous les soins dentaires
 - d. Par des codes spécifiques de la CCAM
3. Que comprend la prise en charge des soins parodontaux ?
 - a. Un contrôle d'hygiène unique sans suivi
 - b. Seulement un traitement médicamenteux sans suivi
 - c. Des phases non chirurgicales, parfois chirurgicales, et une maintenance à long terme
 - d. Uniquement une intervention chirurgicale en milieu hospitalier

4. Pourquoi les soins parodontaux peuvent-ils être remboursés pour certains patients chroniques ?

- a. Parce que les maladies parodontales n'ont aucun lien avec la santé générale
- b. Parce que tous les soins dentaires sont systématiquement gratuits
- c. Parce que la coordination avec le médecin traitant n'est jamais nécessaire
- d. Parce qu'un traitement parodontal peut réduire le risque de récidive d'événements cardiovasculaires

1-d 2-d 3-c 4-d

2. Lee el diálogo y responde a las preguntas.

Règles de facturation et remboursement

Reglas de facturación y reembolso

L'assistant: Première règle : l'acte « Consultation » ne peut jamais être facturé avec un autre acte le même jour. (*Primera regla: el acto «Consulta» nunca puede facturarse junto con otro acto el mismo día.*)

La dentiste: Donc si je fais un composite ou une radio, je ne peux pas ajouter la consultation ? (*¿Entonces si hago un composite o una radiografía, no puedo añadir la consulta?*)

L'assistant: Exactement. Deuxième règle : le détartrage, c'est deux lignes maximum tous les six mois. (*Exacto. Segunda regla: la limpieza (detratrage) son como máximo dos partidas cada seis meses.*)

La dentiste: Et si je fais les deux arcades en une seule séance (*¿Y si hago ambas arcadas en una sola sesión?*) ?

L'assistant: Vous enregistrez un seul acte pour les deux arcades, mais la deuxième arcade est facturée à moitié prix. (*Registra un solo acto para las dos arcadas, pero la segunda arcade se factura al cincuenta por ciento.*)

La dentiste: Les 50 %, ça s'applique aussi à d'autres soins ? (*¿El 50 % se aplica también a otros tratamientos?*)

L'assistant: Oui, pour les extractions et les radiographies faites le même jour : la première est à 100 %, les suivantes à 50 %. (*Sí, para las extracciones y las radiografías realizadas el mismo día: la primera al 100 %, las siguientes al 50 %.*)

La dentiste: Et quels sont les actes remboursés par l'Assurance Maladie ? (*¿Y cuáles son los actos reembolsados por la Seguridad Social?*)

L'assistant: Les extractions, les composites, les endodonties, le détartrage et les radios : périapicale, panoramique, cone beam s'il y a un foyer infectieux. (*(Las extracciones, los composites, las endodoncias, el detratrage y las radiografías: periapical, panorámica, cone beam si hay un foco infeccioso.)*)

La dentiste: Et les actes non remboursés ? (*¿Y los actos no reembolsados?*)

L'assistant: La parodontologie (sauf en cas d'ALD comme le diabète), les implants, les actes esthétiques, la désobturation endodontique et le recellement ou la dépose de couronne ou de bridge. (*(La periodoncia (excepto en caso de ALD como la diabetes), los implantes, los actos estéticos, la reobturación endodóntica y el sellado o la retirada de una corona o un puente.)*)

1. Que se passe-t-il pour la facturation si la dentiste fait une consultation et un composite le même jour ?
 - a. Elle ne peut pas facturer la consultation en plus du composite ou de la radio.
 - b. Elle facture la consultation et le composite ensemble.
 - c. Elle peut facturer la consultation avec un dépassement d'honoraires.
 - d. Elle facture seulement la consultation.
2. Quels actes sont indiqués comme non remboursés par l'Assurance Maladie ?
 - a. Toutes les couronnes, y compris les couronnes sur implant, sont remboursées à 100 %.
 - b. Les radios panoramiques et le cone beam en cas de foyer infectieux.
 - c. Les extractions, les composites et le détartrage.
 - d. Les actes de parodontologie (sauf ALD comme le diabète), les implants et les actes esthétiques.

1-a 2-d

3. Quels matériaux et actes prothétiques sont éligibles au dispositif 100 % Santé dentaire et comment les distinguez-vous des paniers à reste à charge modéré ou libre ?

1. <https://www.ameli.fr/hauts-de-seine/chirurgien-dentiste/exercice-liberal/prescription-prise-charge/materieieux-actes-prothetiques-100-sante-dentaire>